

CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie

Formation professionnelle sanctionnée par un diplôme d'état et permettant d'accéder directement au marché de l'emploi ou à un niveau d'étude supérieur. A partir de la session 2020, le CAP se refait une beauté afin d'être plus proche de la réalité du terrain. L'école d'esthétique EISEC vous forme donc au passage du nouvel examen avec un programme qui respecte le référentiel de l'éducation nationale.



Caractéristiques de la formation

Durée de la formation	Niveau	Caractéristiques
1 an Délai d'accès de septembre à juin	V	Conditions d'inscription à l'examen : <ul style="list-style-type: none">- Personne de niveau Bac ou plus*.- Personne ayant déjà obtenu un CAP ou un BEP du secteur tertiaire*.- Personne âgée de 17 ans ou plus au 31 décembre de l'année d'inscription.- Demandeur d'emploi- Salarié en reconversion. * Les titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur au CAP sont dispensés des épreuves du domaine général. Particularités de la formation à l'EISEC : <ul style="list-style-type: none">- L' EISEC vous propose des spécialisations en Soins Corps, Prothésie Ongulaire et Modelages bien être Spa/Thalasso en cours d'année afin d'être en adéquation avec le marché de l'emploi.
2 ans Délai d'accès de septembre à juin		Elèves de niveau 3ème ou seconde. Particularités de la formation à l' EISEC : <ul style="list-style-type: none">- Un examen à la fin du troisième trimestre permettra de valider les acquis avant le passage en deuxième année.- L' EISEC vous propose des spécialisations Soins Corps, Prothésie Ongulaire et Spa/Thalasso en fin de formation.

Les stages en entreprise (obligatoires)

En concordance avec les exigences requises par l'éducation nationale pour valider ce diplôme préparé à l' EISEC, 12 semaines de stages en entreprise sont obligatoires.

Les dates des stages sont incluses dans le calendrier scolaire de l'année en cours et validées par une convention de stage passée entre l'entreprise d'accueil, le stagiaire et le centre de formation.

Les stages permettent d'acquérir une première expérience du terrain nécessaire pour orienter au mieux la formation et faciliter l'insertion des élèves dans la vie professionnelle.

Enseignement International Spécialisé en Esthétique Coiffure

Règlement d'examen

	Domaine professionnel	Mode de passage	Durée	Coeff.
EP1	Epreuves professionnelles : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	Pratique écrit	3h45	6
EP2	Techniques esthétiques liées au phanères	Pratique et écrit	2H30	4
EP3	Conduite d'un institut de beauté et de bien être : Relation avec la clientèle et la vie de l'institut	Oral	40 min	4
	Domaine général			
EG1	Français. Histoire – Géographie- enseignement moral et civique	Ecrit et Oral	2h15	3
EG2	Mathématiques et Sciences physiques et chimiques	Ecrit	2h	2
EG3	Education physique et sportive.	Ponctuel		1
EG4	Langue vivante étrangère.	Oral	20 min	1
	Epreuves facultative ⁽¹⁾			
EF1	Arts appliqués et cultures artistiques	Ecrit et Pratique	1h30	1

Méthodes mobilisées

Formation sous forme de modules et ateliers théoriques et pratiques.

Formations complémentaires après le CAP

Les titulaires du CAP peuvent :

- préparer le Brevet Professionnel d'Esthétique Cosmétique par alternance, soit en contrat de professionnalisation soit en contrat d'apprentissage.
- compléter leur formation par une formation COP SPA ou COP Styliste ongulaire à l'EISEC.
- compléter leur formation par le diplôme international d'esthétique CIDESCO afin de commencer une carrière à l'international.

Perspectives de carrière

Les élèves ayant réussi avec succès les différentes épreuves du CAP auront la possibilité de rentrer dans la vie active en tant qu'esthéticien (ne) qualifié(e), Conseiller (ère) de vente en esthétique ou chef (fe) d'entreprise.

Plusieurs secteurs d'activités sont envisageables :

- instituts de beauté, parfumeries,
- salons de coiffure,
- les grands magasins,
- sociétés de distribution de produits cosmétiques,
- franchises,
- parapharmacies,
- hôpitaux, maisons de retraite en socio-esthétique

Enseignement International Spécialisé en Esthétique Coiffure

Financement de la formation

La formation CAP étant un diplôme reconnu par l'état, plusieurs possibilités de financement s'offrent à vous :

- **Financement individuel :**

CAP 1 an

Pour l'année **3 920 € CAP sans enseignement général**

Pour l'année **4320 € CAP avec enseignement général**

CAP en 2 ans

Première année **3 920 €**

Deuxième année.....3720€

- **En alternance dans un institut**

Formation gratuite pour le stagiaire et rémunérée. Possibilité de réaliser la formation en contrat de professionnalisation. N'hésitez pas à contacter notre référent alternance au 03 80 66 70 08 : Mme Ariri qui vous accompagnera dans vos démarches.

- **Financement par un Organisme :** Transition pro, Opcalia, Pôle emploi....

Si vous souhaitez réaliser votre formation dans le cadre de la formation continue (salarié en reconversion, complément de la formation initiale...)

- **Financement par bloc de compétence :**

Bloc 22000€

Bloc 2.....1000€

Bloc 3.....920€

Enseignement général.....400€

Pour toutes questions concernant les possibilités de financement qui s'offrent à vous, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat qui vous accompagnera dans vos démarches (sur rendez-vous).



Modalités d'évaluations

Evaluations formatives et sommatives en cours d'année.

Passage du diplôme d'état. Une session d'évaluation par an en mai/juin

Taux de réussite et taux de satisfaction 2020

- 98 % de réussite à l'examen du CAP.
- 100% de taux de satisfaction des stagiaires

Informations complémentaires

Nous avons un référent au sein de l'école pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez prendre contact avec Madame Aziza ARIRI au 03 80 66 70 08, ou via l'adresse mail suivante ; secretariat@eisec.fr.

Référent alternance : Madame ARIRI.

Secrétariat : 03 80 66 70 08